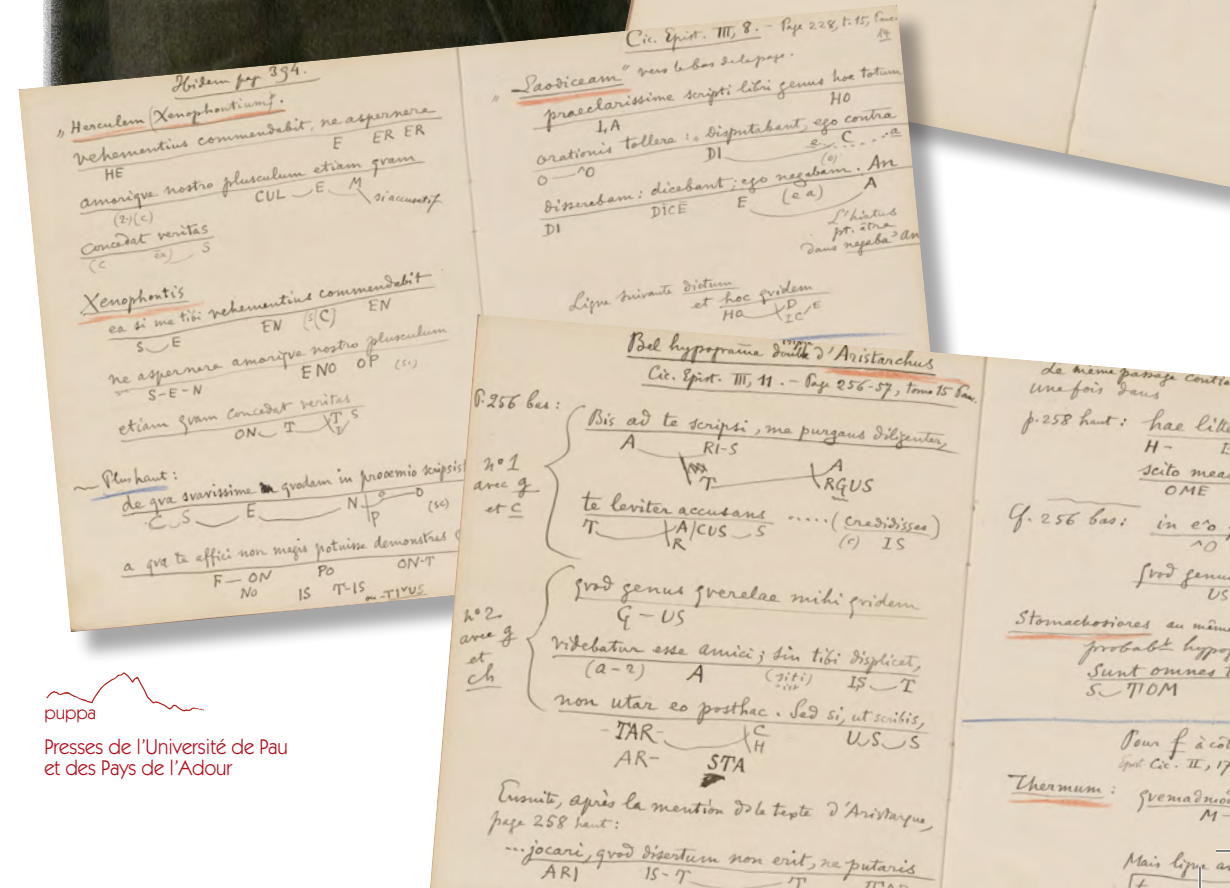
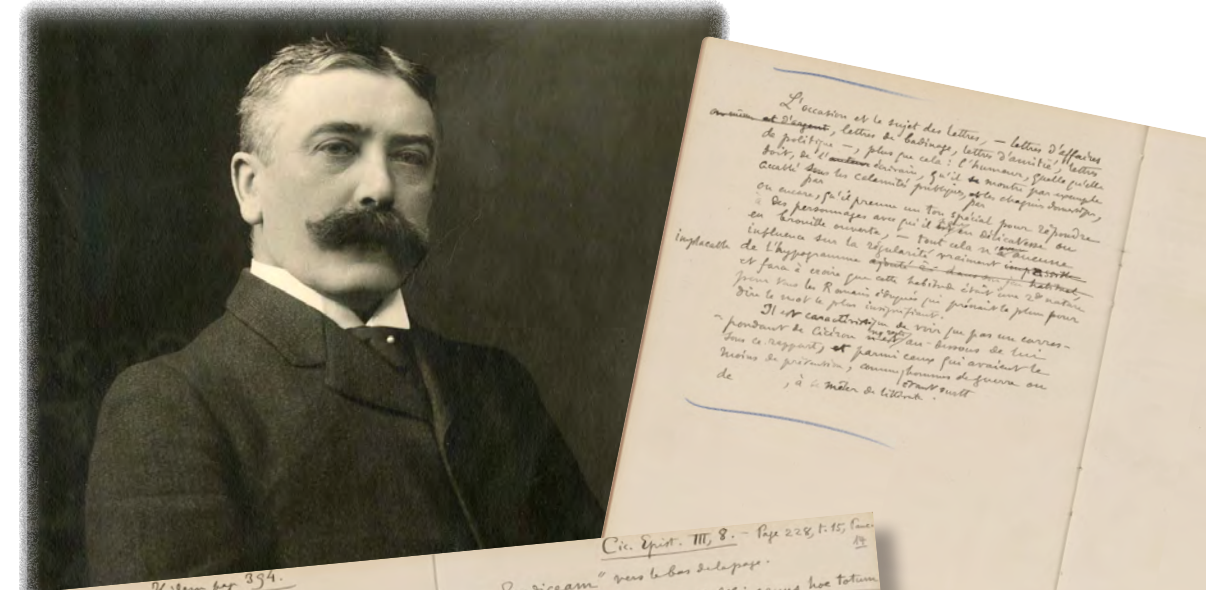


# En quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature ?

sous la direction de  
Sandrine Bédouret-Larraburu et Gisèle Prignitz



Linguiste et littérature, I – SAUSSURE

2012

Toute linguistique est par définition saussurienne. En effet Saussure ouvre la voie à la linguistique moderne en systématisant une pensée de la langue reposant sur la définition de « langue, langage, parole » et sur la construction d'une théorie du signe, posé à la fois comme double et arbitraire. Le *Cours de linguistique générale*, publié grâce aux notes de ses étudiants, s'est imposé comme un texte fondateur, dont la lecture a permis l'avènement entre autres du structuralisme et de la sémiotique. De nombreux écrits parallèles, également non publiés du vivant du linguiste, montrent que Saussure s'intéressait à la littérature et que sa lecture des textes classiques, notamment, influença et infléchit sa réflexion sur le langage, parfois à contre-courant du *Cours*. Se demander en quoi Saussure nous aide à penser la littérature, revient à interroger les écrits du « premier linguiste » comme « poétique interrompue », sur sa conception des deux disciplines « littérature » et « linguistique », sur ses propres lectures littéraires (poèmes saturniens, légendes germaniques ou poésie française), et à voir comment ses concepts permettent *a posteriori* de théoriser les principes de critique génétique, de réfléchir à la poétique mallarméenne ou même d'investir le champ de la littérature contemporaine.

Presses de l'Université de Pau  
et des pays de l'Adour  
BP 576  
64012 Pau cedex  
www.presses-univ-pau.fr

ISBN : 2-35311-030-4  
Prix : 19 €



puppa  
Presses de l'Université de Pau  
et des Pays de l'Adour



<i>Avant-propos</i> .....	13
Sandrine Bédouret-Larraburu, Gisèle Prignitz Université de Pau et des Pays de l'Adour, CRPHL et GRALP	
<i>Littérature et linguistique : quelle place pour Saussure ?</i> .....	17
Sandrine Bédouret-Larraburu, UPPA, Polart	

**POINT DE VUE DU LINGUISTE SUR LA LITTÉRATURE**

<i>De la lettre à la littérature : un trajet saussurien</i> .....	33
Michel Arrivé, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense, MoDyCo, UMR 7114	
<i>Qu'est-ce qu'un point de vue proprement littéraire ?</i> .....	51
Gérard Dessons, Université Paris VIII, Polart	

<i>Littérature orale et sémiologie saussurienne</i> .....	61
Pierre-Yves Testenoire, Université de Rouen, ERIAC	

**À PARTIR D'UNE POÉTIQUE SAUSSURIENNE**

<i>Saussure poéticien : la tache aveugle de l'écriture</i> .....	81
Francis Gandon, Université de Caen, CRISCO, EA 4255	
<i>La pensée saussurienne et la génétique des textes littéraires</i> .....	97
Daniel Delas, Université de Cergy-Pontoise	
<i>Fondation de la « poésie du traduire » : de Ferdinand de Saussure à Henri Meschonnic</i> .....	105
Jaeryong Cho, Université de Korea, Polart	

Non sa place mais son mouvement.

<i>Ferdinand de Saussure – Henri Meschonnic (les années 70) : une anthropologie historique du langage continuée</i> .....	127
Serge Martin, Université de Caen, LASLAR (EA 4256), Polart	



**DE SAUSSURE VERS LA LITTÉRATURE**

*À propos du cours de versification française de F. de Saussure* ..... 139  
Chloé Laplantine, CNRS, Polart

*Du discours au poème. Saussure et Mallarmé : points de vue croisés* ..... 151  
Laurent Mourey, Lycée de Sélestat

*Platitudes verbales et littérature contemporaine* ..... 169  
Jean-Gérard Lapacherie, Université de Pau et des Pays de l'Adour

## Littérature et linguistique : quelle place pour Saussure ?

Sandrine Bédouret-Larraburu

Nous avons tous en tête l'assertion de Jakobson : « Un linguiste sourd à la fonction poétique et un littéraire ignorant des méthodes linguistiques sont déjà de flagrants anachronismes »<sup>1</sup>. Or il nous semble que les deux disciplines, linguistique et littérature, entérinent un divorce de plus en plus assumé. Aussi nous a-t-il paru intéressant de revenir à l'origine de la linguistique moderne, qui se voulait une réaction contre la philologie que nous définissons comme la science du maintien des monuments de la tradition, notamment littéraire, dans le plus grand état de pureté, afin d'en préserver le contenu<sup>2</sup>. Dans la tradition philologique, les études grammaticales devaient aider à apprécier les Belles Lettres.

Le *Cours de linguistique générale* se présente comme une réaction contre la philologie, et dans *Les Écrits*, dans le paragraphe, [Distinction entre littérature, philologie, linguistique], Saussure précise « Le philologue pourra encore à l'occasion se faire momentanément archéologue, juriste, géographe, historien, mythologue, etc., ayant à s'occuper généralement de tout ce qui contribue de près ou de loin à faire mieux comprendre l'esprit ou la lettre des auteurs »<sup>3</sup>. Le linguiste a d'autres missions. Pourtant la distinction entre le philologue et le linguiste n'est pas clairement posée : de nombreux commentateurs ont souligné l'ambiguïté

---

1 - Jakobson, *Essais de linguistique générale*, les éditions de Minuit, 1994, p. 248.

2 - Article « philologie », Paul Zumthor, *Encyclopedia universalis*. « Dans son acception la plus générale, la philologie peut être considérée de trois points de vue : elle vise à saisir, dans leurs manifestations linguistiques, le génie propre d'un peuple ou d'une civilisation et leur évolution culturelle ; elle résulte de l'examen des textes que nous a légués la tradition en question ; elle embrasse non seulement la littérature, mais tout l'écrit. Dans la pratique, la philologie tend à se ramener à l'interprétation textuelle des documents ».

3 - F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 175.

de l'interruption de la pensée de Saussure, telle qu'elle a été publiée dans les *Écrits* : « Philologie et linguistique : si personne ne confond le littérateur et le philologue, qui se touchent de très près, en revanche il est très [ ] » (p. 176). On peut émettre deux hypothèses, cachées sous cette interruption : est-il difficile de séparer le linguiste et le philologue ? Ou bien de séparer le littérateur et le linguiste ?

Cette seconde hypothèse apparaît certes moins convaincante quand on tient pour acquis que la linguistique moderne, celle de Saussure, parallèlement aux recherches américaines, veut rompre avec la philologie – commentaire du texte littéraire –, pour s'intéresser à toutes les manifestations du langage et plus précisément aux énoncés. Néanmoins, du structuralisme au pragmatisme, d'une linguistique de la phrase à une linguistique du discours, les théoriciens se revendiquent de Saussure, à la fois auteur du *Cours* et des recherches sur les anagrammes et les légendes. Père de la linguistique moderne, qui entérine la rupture entre étude de la grammaire et de la littérature, il ouvre la voie à la poétique.

Trois champs de réflexion nous paraissent importants pour comprendre les enjeux et les articulations des différents articles qui composent ce volume d'actes :

- le lien entre la littérature et la linguistique,
- le rapport de Saussure à la littérature, lorsqu'il pose les concepts qui serviront de bases à la linguistique moderne,
- le vecteur que constituent le temps et l'histoire dans la conception de la littérature et de la linguistique de Saussure.

### Linguistique et littérature

Nous nous en tiendrons à la définition de la linguistique, donnée par l'Académie française<sup>4</sup> : « l'étude scientifique du langage appréhendé à travers la diversité des langues », le langage ayant été le champ de réflexion et d'analyse des grammairiens, des rhétoriciens ou des logiciens, avant d'être celui des linguistes. Avec Saussure, se met en place une conception en synchronie de l'étude du langage, qui s'inscrit dans le positivisme de l'époque. Il faut construire la linguistique « comme une algèbre », de manière rationnelle et scientifique, si bien qu'il est difficile de parler de linguistique en général, alors que différents courants de linguistique se sont rapidement autonomisés tout en se revendiquant de Saussure : pour n'en citer que quelques-uns, le structuralisme, la

---

4 - Édition de 1986.

« grammaire générative transformationnelle », puis les grammaires cognitives et les théories du discours<sup>5</sup>. Ces courants n'ont pas tous le même rapport à la littérature.

Si la linguistique se veut scientifique dans sa manière de circonscrire son champ d'étude et de le définir, il faut bien reconnaître que la littérature est une notion fuyante. Les manuels scolaires ne prennent pas de risque : « textes entérinés par l'histoire », « on entend par littérature l'étude des formes les plus parfaites que l'homme emploie pour communiquer ses idées à ses semblables de vive voix ou par écrit »<sup>6</sup>. La littérature érige alors, selon cette définition, les formes les plus parfaites, comprenons finies, abouties, en exemples à suivre. La littérature figerait la langue dans une norme de l'écrit, « un idéal de langue ». Elle impose donc une valeur, dans la langue.

L'article de Jean Viala dans *l'Encyclopedia universalis* est révélateur des problèmes définitoires : le terme, apparu au XVII<sup>e</sup> siècle, s'impose au XIX<sup>e</sup>, au détriment d'expressions connotées comme « lettres », « bonnes lettres » et « belles-lettres ». On ne pourrait donc parler de littérature sans se situer dans une période, dans un corpus, dans un ensemble de pratiques. Dominique Maingueneau va plus loin en se posant la question de la consistance du territoire de la littérature : « va-t-on prendre en compte un patrimoine d'œuvres consacrées, ou le fait littéraire dans sa complexité ? De la réponse à ce type de question dépendent beaucoup de choses, en particulier les qualités requises pour être un bon "littéraire". Si l'objet de la discipline consiste à établir une relation vivante à un Thesaurus de grands textes, le vrai littéraire doit se détourner de considérations (sociologiques, psychologiques, linguistiques ou autres) "extérieures" à l'essentiel »<sup>7</sup>. Le littéraire, s'il veut seul analyser « le fait littéraire » doit alors se faire herméneute ; et se perdre en conjectures.

S'il apparaît difficile de déterminer « le fait littéraire », les deux disciplines, la linguistique en tant que science humaine, la littérature en tant qu'objet d'étude, partagent des zones de convergence dans leurs prises sur la langue ; au moins parce que la littérature constitue un témoignage du travail de la langue. La linguistique, à ce stade là, travaille plus sur la littéralité que sur la littérarité, pour reprendre les concepts de Michel Arrivé.

---

5 - Article « Linguistique », Catherine Fuchs, *Encyclopedia universalis*.

6 - Larive et Fleury, 1925.

7 - D. Maingueneau, « Linguistique et littérature / Analyse du texte littéraire », *Linguistique et littérature, Cluny, 40 après*, Driss Ablali & Margareta Kastberg Sjöblom (éd.), Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 214.

Par ailleurs, « c'est à partir de 1850 que semble s'être progressivement imposée en France l'idée selon laquelle la langue des écrivains ne pouvait plus être ramenée à la langue commune. En tant qu'objet imaginaire, la "langue littéraire" a une histoire qui mérite d'être documentée et décrite. En tant que réalité linguistique effective, elle exige une mise au débat qui croise l'évolution de la littérature comme fait social et celle de ses formes comme faits de langue »<sup>8</sup>. En s'imposant comme une science humaine, nouvelle au XX<sup>e</sup> siècle, la linguistique fondait de nombreux espoirs : on attendait qu'elle renouvelle les études littéraires, en apportant méthodes et concepts, dans une spécialité française, où les intellectuels ont gardé le sentiment vif de la domination de la culture littéraire, et donc de la nécessité de conserver et de transmettre le patrimoine de notre littérature. Pour Jean-Louis Chiss, l'affirmation de la linguistique passe par une nécessaire rupture avec le modèle culturel, en même temps qu'il semble impossible d'envisager une linguistique ne s'appuyant pas sur la littérature : « Face à la tradition littéraire et à ses présupposés, ses cadres de pensée rationalistes et positivistes, le recours à la linguistique comme modèle – hypothétique ou reconnu – de scientificité s'impose en quelques années comme une étape de la modernisation intellectuelle de la France »<sup>9</sup>.

Les années 60 ont été une période faste où on s'interrogeait sur les rapports entre linguistique et littérature : c'est l'une des interrogations clé du collectif *La nouvelle Critique*, « dans la mesure où la linguistique se posait en science pilote parmi toutes les sciences humaines, et cela d'autant plus qu'ils [tant de travaux divers et variés<sup>10</sup>] engendraient comme on pouvait s'y attendre pas mal d'arrière-pensées idéologico-politiques qui ne pouvaient laisser indifférent. C'est ainsi que le structuralisme était alors fréquemment opposé dans les médias au marxisme, un marxisme dépassé, pensé d'un temps révolu, celui du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>11</sup>.

En 1968, le colloque Cluny est publié dans *La Nouvelle Critique*, et Barthes publie un numéro de *Langages* intitulé « Linguistique et littérature ». Ces publications sont ancrées dans un contexte idéologique fort, lié au PCF.

8 - G. Philippe et J. Piat, *La Langue littéraire, une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Fayard, 2009, p. 7.

9 - J.-L. Chiss, « Linguistique et poétique du discours. À partir de Saussure », *Langages* 159, p. 43.

10 - Ceux de Lévi-Strauss, Lacan, Barthes, Althusser, Chomsky, Greimas, Todorov, Derrida, etc.

11 - M. Appel-Muller, « Printemps 1968 : le pourquoi et le comment de Cluny », *Linguistique et littérature, Cluny, 40 après*, D. Ablali & M. Kastberg Sjöblom (éd.), Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 21.

Toutefois, il s'agit essentiellement de se situer par rapport à la linguistique structurale, et de « dégager les méthodes de la linguistique structurale de l'emprise de "l'idéologie structuraliste" »<sup>12</sup>.

La littérature apparaissant alors comme une discipline bourgeoise, il fallait s'en approprier le sens autrement ; la linguistique devait pouvoir fournir les outils scientifiques nécessaires pour étudier la langue littéraire, et plus précisément le continuum de la langue ordinaire à la langue littéraire. Il s'agissait d'entrer dans la littérature par d'autres biais que le culturel, et l'étude des discours apparaissait bien comme le moyen d'appréhender la littérature scientifiquement.

Quarante ans plus tard, le contexte idéologique a changé. Face au sentiment de perte de la littérature, que celle-ci se dilue et se noie dans la multiplicité des discours, dans un contexte socio-politique où l'intellectuel, et peut-être plus encore l'intellectuel littéraire ou le chercheur en sciences humaines, n'ont plus la considération qu'ils ont eue, contexte où faire des études de Lettres a de moins en moins de sens pour les élèves, les étudiants et leurs parents, que peut nous apprendre la linguistique de la valeur du texte littéraire, un siècle après sa naissance, un demi-siècle, après sa période faste ?

Aussi proposons-nous de revenir à la base de la linguistique, aux concepts et aux théories qui ont permis l'émergence d'écoles successives, à un moment où la notion de littérature ne posait pas autant question. Quelle était alors la place du littéraire dans la pensée du langage ? Élaborer une théorie du langage permettrait-il alors de redonner une place et donc du sens au fait littéraire ?

Quel que soit le courant de linguistique, on s'en réfère à Saussure : lorsque Roland Barthes propose son « Introduction à l'analyse des récits », il s'appuie sur l'opposition relevée dans le *Cours de linguistique générale*, du couple langue / parole. Cette opposition devient le fer de lance de ce qui va s'imposer comme le structuralisme littéraire. La lecture des *Anagrammes* permet d'étayer une approche du texte pour le texte, qui permettra de s'interroger sur la conscience d'un sujet, et de travailler sur des différentielles<sup>13</sup> d'un texte à l'autre. La lecture des *Écrits* a permis d'aborder la linguistique saussurienne du point de vue de la discursivité et de rompre avec les oppositions binaires liées au signe. Qu'a alors apporté Saussure dans le questionnement de la littérature ?

---

12 - M. Lebre, « Cluny ou les prémisses d'une analyse discursive », *op. cit.*, p.82.

13 - que certains théoriciens formaliseront de manière mathématique, cf J. Kristeva, *Semiotike*, Seuil, 1969, p. 117.



## Saussure et la littérature

Nous n'avons accès à la pensée de Saussure que par des bribes, des notes, des relectures. En fait Saussure n'a publié que deux ouvrages : le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, qui lui vaut une notoriété internationale, et *De l'emploi du génitif absolu en sanscrit*, sa thèse. *Le Cours de linguistique générale* est publié en 1916 par des collègues et des étudiants, à titre posthume, et cet ouvrage a eu la plus forte influence sur les générations de linguistes qui ont suivi.

En 1957, Robert Godel publie *Les Sources manuscrites du Cours*, et Jean Starobinski donne accès à la recherche sur les anagrammes dans *Les Mots sous les mots*, en 1971. Ces recherches effectuées entre 1906 et 1909, précèdent le Cours exposé entre 1907 et 1911. La publication des *Écrits de linguistique générale*, établis par Simon Bouquet et Rudolph Engler, publié en 2002, a permis une relecture des travaux de Saussure.

On a donc une vision biaisée, incomplète de la pensée de Saussure, qui avait dans l'idée d'écrire et de publier un ouvrage sur l'essence double du langage.

Quel est alors le rapport de Saussure à la littérature ?

Michel Arrivé, dans son article « Linguistique et littérature : retour aux origines saussuriennes »<sup>14</sup> établit que la pensée saussurienne se construit sur un certain nombre de paradoxes :

Le premier des paradoxes saussuriens tient dans une double constatation :

Première constatation : dans ses travaux proprement linguistiques, Saussure n'évoque la littérature que de façon souvent accessoire et souvent plutôt dépréciative.

Deuxième constatation : l'essentiel des travaux non proprement linguistiques de Saussure a pour objets des textes explicitement donnés comme littéraires ou susceptibles d'être donnés comme tels.

De toute évidence, Saussure ne cherchait pas à établir une linguistique du texte littéraire mais la littérature l'intéressait en tant que corpus. Dans son « Rapport sur la création d'une chaire de stylistique », Saussure fait de cette nouvelle discipline, « conçue de la manière dont l'ont illustrée les travaux de Bally », au nom équivoque, une catégorie de la linguistique :

---

14 - M. Arrivé, « Linguistique et littérature : retour aux origines saussuriennes », *Linguistique et littérature*, Cluny, 40 après, D. Ablali & M. Kastberg Sjöblom (éd.), Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 34.

Seulement la linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment, elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la langue, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la parole, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage<sup>15</sup>.

Il n'y a donc pas une dichotomie entre langue et parole, comme l'ont supposé les études structuralistes. Saussure avait bien en tête une linguistique de la parole, considérée comme une « force active », ce qui amène Daniel Delas à écrire :

Saussure, pourtant par ailleurs si imprégné de l'idéologie positiviste de son temps qui renvoyait à l'approche du littéraire au goût de l'honnête homme, n'a cessé de chercher dans la littérature la manifestation d'éléments spécifiques récurrents et pertinents, qui lui permettraient de construire une linguistique de la parole, c'est-à-dire si l'on veut bien y songer, une sémantique et / ou une poétique. Une poétique qui ne travaille pas sur un corpus anthologique de citations indurées dans la langue mais sur la production d'un discours vivant<sup>16</sup>.

Dès la « note sur le discours » publiée par Starobinski, les théoriciens sont d'accord sur l'idée que Saussure ait envisagé une linguistique du discours, qui prenne en compte « le jeu de langage chez l'individu ». Cette linguistique pose les prémisses d'une poétique.

Celle-ci repose sur le concept essentiel de « valeur », concept qui prend toute son importance dans le cadre des relations entre linguistique et littérature. Dans le *Cours de linguistique générale*, Saussure insiste sur l'aspect social de la valeur : « la collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général »<sup>17</sup>. La valeur serait donc un moyen de pallier l'arbitraire du signe. Aussi, « la valeur prise dans son aspect conceptuel est sans doute un élément de la signification, et il est très difficile de savoir comment celle-ci s'en distingue tout en étant sous sa dépendance »<sup>18</sup>. Dans les *Écrits*, « valeur » est directement posée comme un synonyme de « signification » : « nous n'établissons aucune différence sérieuse entre les termes *valeur*, *sens*, *signification*, *fonction* ou *emploi* d'une forme, ces termes sont synonymes »<sup>19</sup>, si bien que les valeurs ne peuvent fonctionner qu'en système ; ce qui explique pourquoi « il est faux

15 - F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 273.

16 - D. Delas, « Saussure, Benveniste et la littérature », *Langages*, 159, 2005, p. 58.

17 - F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Lausanne, puis Paris, Payot, 1916, 1985, p. 157.

18 - *Ibid.*, p. 157-158.

19 - F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 28.

(et impraticable) d'opposer la forme et le sens. Ce qui est juste en revanche c'est d'opposer la figure vocale d'une part, et la forme-sens de l'autre »<sup>20</sup>.

Henri Meschonnic, qui revisitait par anticipation, en 1970, le concept de « forme-sens » souligne que « dire système, et donc valeur, soustrait immédiatement l'œuvre à l'esthétique, parce que celle-ci n'a pas les concepts de système et de valeur, pour la situer dans la poétique doublement : comme une poétique en acte, et comme le travail pour la reconnaître et en comprendre le fonctionnement. Ainsi, par le jeu même des concepts qu'il invente, qu'il reconnaît, Saussure invente les conditions de la poétique »<sup>21</sup>.

Dans le *Cours de linguistique générale*, Saussure nous donne alors certainement le moyen d'appréhender la valeur du texte littéraire :

toutes les valeurs sont constituées :

- 1) Par une chose dissemblable susceptible d'être échangée contre celle dont la valeur est à déterminer
- 2) Par des choses similaires qu'on peut comparer avec celle dont la valeur est en cause<sup>22</sup>.

La valeur est liée à la différence : la forme vaut parce qu'elle crée un autre effet que la chose similaire.

24

Ferdinand de Saussure s'intéressait à la littérature ; il a commenté de longues citations de Villon, Marot, Ronsard, La Fontaine, se montre sévère à l'encontre de Bossuet et de Pascal<sup>23</sup> dans son traité de versification. Il investit également la littérature antique. Francis Gandon a dressé la liste des auteurs étudiés par Saussure et la commente dans *De dangereux édifices : Saussure lecteur de Lucrèce*<sup>24</sup> : les poètes saturniens, Homère, Virgile, Sénèque, Horace, Lucrèce, les auteurs des *Carmina epigraphica*, et Ange Politien, les « hypogrammes » relatifs à Rosati et Pascoli, les traductions de Thomas Johnson, un ensemble de douze cahiers consacré à différents auteurs latins, et l'ensemble de vingt-six cahiers de métrique védique.

Ce travail sur les anagrammes qui a déconcerté Saussure lui-même et l'a poussé au silence a permis de dégager des remarques et des conclusions qui peuvent nous permettre d'approfondir le lien qu'entretiennent la linguistique saussurienne et la littérature.

20 - *Ibid.*, p. 17.

21 - H. Meschonnic, « Saussure ou la poétique interrompue », *Langages*, 159, p. 17.

22 - F. de Saussure, *op. cit.*, p. 159.

23 - M. Arrivé, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, PUF, 2007, p. 163.

24 - F. Gandon, *De dangereux édifices : Saussure lecteur de Lucrèce, Les cahiers des anagrammes consacrés au De rerum natura*, Peeters, 2002.

Ainsi, pour Michel Arrivé, le travail sur les anagrammes met à mal la linéarité du signifiant. « Les lettres du texte anagrammatique seraient à "amalgamer hors du temps" à la manière de couleurs simultanées (et non successives) d'un tableau »<sup>25</sup>. La comparaison empruntée à Saussure revient sous la plume de différents commentateurs. Pour Gérard Dessons, elle permet d'établir que l' « on voit qu'en l'occurrence Saussure s'intéresse moins à l'anagramme, dans son acception traditionnelle, qu'à l'anagrammatisme comme processus signifiant »<sup>26</sup>, ce qui faisait écrire à F. Gandon que l'anagramme est bien un concept linguistique<sup>27</sup>.

Pourtant si le fonctionnement anagrammatique entre bien dans la littérarité des textes anagrammatiques, la présence d'anagrammes dans les légendes n'en fait pas un texte anagrammatique : il y a donc une relation complexe entre anagrammes, anagrammatisme et littérarité. L'anagrammatisme dans les poèmes saturniens relève du sémantisme dans le texte littéraire. Or l'anagramme fait exception à la linéarité du signifiant puisque les lettres n'apparaissent pas forcément dans le même ordre. Ce principe sémantique échappe également à l'évolution diachronique<sup>28</sup> : ces deux éléments rentrent en compte dans la littérarité des textes anagrammatiques.

La légende, même si elle contient des anagrammes, n'est pas envisagée du point de vue du sémantisme : elle n'est pas considérée comme un texte littéraire *a priori* mais comme un texte symbolique.

Pour Michel Arrivé, l'anagramme situé hors du diachronique, ne peut aller dans la direction d' « un sens nouveau ». Pourtant, pour Starobinski, la question des anagrammes posait la question de la conscience du sujet devant la composition des textes anagrammatiques, Saussure s'interrogeant lui-même devant la monstruosité de ce qu'il avait découvert : « On arrive à se demander si on ne pourrait pas trouver en définitive tous les mots possibles de chaque texte »<sup>29</sup>.

Saussure interroge également la place du lecteur, sur son rôle dans la perception et la réception du pouvoir signifiant du principe anagrammatique, ce que Gérard Dessons verbalise ainsi : « Saussure a l'intuition d'un mode de signification particulier, lié à une manière d'écrire particulière qui n'est pas seulement ici une façon de faire, mais une

---

25 - M. Arrivé, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, PUF, 2007, p. 155.

26 - G. Dessons, « Du discursif », *Langages* 159, p. 31.

27 - F. Gandon, *op. cit.*, p. 7.

28 - M. Arrivé, *op. cit.*, p. 160.

29 - J. Starobinski, *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, puis Limoges, Lambert-Lucas, 1971-2009, p. 132.

seconde nature, un *ethos*. Une manière de lire implique la connaissance d'une manière d'écrire, d'un mode de subjectivation, irréductible à la simple production d'énoncés grammaticaux »<sup>30</sup>.

Saussure pose donc les bases d'une poétique s'interrogeant sur ce qu'est la valeur comprise comme signification, s'interrogeant sur le sémantisme de l'anagramme pensé comme objet littéraire, alors que la légende est conçue comme un objet sémiotique, ayant la possibilité de devenir un objet littéraire. Saussure pose aussi la question de la subjectivité dans l'écriture, des modes de subjectivation que le lecteur doit percevoir. Enfin, Saussure a rompu avec ses prédécesseurs en favorisant l'étude synchronique par rapport à la diachronique. Quels liens conçoit-il entre la littérature et la perception du temps ?

### Littérature, linguistique et histoire

Saussure en tant qu'enseignant de linguistique se tient à distance de la littérature :

Le titre de grammaire comparée assignée au Cours que j'ai l'honneur de commencer devant vous – et d'ailleurs largement consacré par l'usage – a certainement un avantage incontestable : c'est celui d'ôter radicalement de l'esprit dès le premier moment, l'idée qu'il va s'agir d'une étude en quoi que ce soit littéraire des idiomes dont il peut être question et de préparer par avance l'auditoire qui peut être tenté de suivre un tel cours à des discussions portant purement sur la langue elle-même. Le seul mot de grammaire, que cette grammaire soit comparée ou non, établit avec netteté de quoi il s'agit, et fait voir que les monuments littéraires, glorieux ou obscurs, qu'aura produits l'idiome grec par exemple restent en dehors de notre appréciation, ne sont du moins pas autre chose pour nous que des documents sur l'idiome grec lui-même ou sur une période déterminée de l'idiome grec<sup>31</sup>.

Outre qu'il s'agit d'une position, voire d'une posture dans le cadre d'un cours, deux idées méritent d'être commentées, l'idée d'une littérature posée comme « monument », sachant que le monument, en latin « ce qui rappelle le souvenir et en particulier celui d'un mort » ; et le refus de toute appréciation esthétique : « glorieux ou obscurs », « en dehors de notre appréciation ». Aux littéraires, ce qui relève du goût, du sens esthétique. Saussure qui propose de mettre en place une théorie du langage établit donc que la littérature constitue une des manifestations du langage et mérite d'être étudiée en tant que telle, dans son rapport à l'histoire.

30 - G. Dessons, « Du discursif », *Langages* 159, p. 29.

31 - F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 173.

Aussi Saussure condamne-t-il l'idée de concevoir la science du langage comme une « science naturelle », il en fait une science historique :

[...] plus on étudie la langue, plus on arrive à se pénétrer de ce fait que tout dans la langue est histoire, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique, et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de faits, et non de lois, que tout ce qui semble organique dans le langage est en réalité contingent et complètement accidentel.

Et si « la langue est un fait social »<sup>32</sup>, c'est-à-dire selon les critères de Durckheim, caractérisé par la généralité, l'extériorité et son pouvoir coercitif, le fait de langue lui est présenté comme contingent, accidentel. « Si la langue est une partie importante du bagage des nations et contribue à caractériser une époque, une société », le fait de langue y est accident, ce qui arrive, dans la continuité de l'histoire. Saussure revient à plusieurs moments des *Écrits* sur cette idée de la continuité :

Le premier aspect en effet sous lequel doit être envisagée l'idée d'Histoire quand il s'agit de la langue ou la première chose qui fait que la langue a une histoire, c'est le fait fondamental de sa continuité dans le temps ; je ne dis pas, veuillez le remarquer, de sa fixité, dont nous parlerons tout à l'heure, mais de sa continuité<sup>33</sup>.

La continuité de la langue, inscrite dans la continuité de l'histoire, qui peut connaître crises et révolutions, n'empêche pas les transformations de celle-ci :

Nous arrivons ainsi au second principe, de valeur universelle comme le premier dont la possession peut faire connaître ce qu'est l'histoire des langues : c'est le point de vue du mouvement de la langue dans le temps, mais d'un mouvement qui à aucun moment, car tout est là, n'arrive à être en conflit avec le premier principe de l'unité de la langue dans le temps. Il y a transformation, et toujours et encore transformation, mais il n'y a nulle part reproduction ou production d'un être linguistique nouveau<sup>34</sup>.

La littérature permet ces transformations. Alors que dans les notes pour son cours, la littérature était posée comme « monument », souvenir d'un état de langue, elle permet l'événement : « Mais tous ces faits, grands ou

32 - F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 178.

33 - F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 151.

34 - F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 157.

petits, par où la langue se trouve mêlée à la vie des peuples, à la vie politique, sociale, littéraire, ne sont pas, je le répète, ou ne sont que de temps à autre ce qu'on peut appeler la vie de la langue elle-même »<sup>35</sup>.

Saussure envisage donc la littérature dans son historicité : inscrite dans la continuité de l'histoire pouvant occasionner des transformations sur la langue, ce qui fait que la littérature reste un objet d'étude privilégié pour le linguiste. Le langage est bien conçu comme un produit historique, qu'il ne faut pas étudier uniquement dans une perspective diachronique. Contrairement à ce qui est dit en introduction du *Cours*, la littérature n'est pas le témoignage d'une époque ; elle est une prise sur la langue et a un fonctionnement particulier en tant que force vive. Nous voulons ainsi montrer comment chez Saussure, avant tout philosophe, la réflexion sur la langue, dont la littérature est l'expression de la vitalité, se double d'une réflexion sur le temps, envisagé comme une continuité. Cette continuité est aussi à appréhender du côté de la littérature, et Saussure qui nous invite à penser le français et l'italien comme deux états continués de la langue latine, nous invite certainement à penser la littérature à un moment donné, dans un réseau historique et géographique, sans rupture artificielle de découpage en siècle ou en mouvement, dans un rapport de vitalité dans la langue, qu'une approche culturelle amoindrirait.

28

Saussure a donc posé les bases d'une linguistique scientifique, synchronique, en élaborant une théorie du signe, que le structuralisme a radicalisée. Les *Écrits de linguistique*, les travaux sur les Anagrammes et sur les Légendes nous ont donné accès à une autre conception de la linguistique : ce travail, inachevé « imparfait », « inaccompli », laisse la porte ouverte à une théorie du langage que d'autres ont entrepris de continuer. Aborder les liens entre linguistique et littérature passait alors obligatoirement par un arrêt sur Saussure. Loin de la rigidité des disciplines, Saussure a pensé la linguistique dans un cadre large, celui d'une science historique, inscrivant la littérature dans une continuité qu'il a cherché à appréhender. En linguiste, sa manière de lire cherchait à retrouver une manière d'écrire, un rapport à la langue, qui ne manque pas de transparaître dans sa propre manière.

Saussure s'est imposé dans notre travail comme un initiateur : fondateur d'une linguistique, d'une « poétique interrompue », il interpelle toujours les chercheurs, qui examinent et questionnent les manuscrits, et les lacunes des notes continuent d'entretenir les mystères d'une pensée, qui s'élaborait de paradoxe en paradoxe, au cœur des interrogations nouvelles des sciences sociales.

---

35 - *Ibid.*

## Bibliographie

- D. Ablali & M. Kastberg Sjöblom (éd.), *Linguistique et littérature, Cluny, 40 après*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010.
- M. Arrivé, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, PUF, 2007.
- J.-L. Chiss, G. Dessons, *Linguistique et Poétique du discours à partir de Saussure, Langages n°159*, Paris, 2005.
- B. Colombat, J.-M. Fournier, C. Puech, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck, 2010.
- F. Gandon, *De dangereux édifices : Saussure lecteur de Lucrèce, Les cahiers des anagrammes consacrés au De rerum natura*, Louvain et Paris, Peeters, 2002.
- R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, les éditions de Minuit, 1994.
- J. Kristeva, *Semeiotike*, Paris, Seuil, coll. Points, 1969.
- G. Philippe et J. Piat, *La Langue littéraire, une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009.
- F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Lausanne, puis Paris, Payot, 1916, 1985.
- F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002.
- J. Starobinski, *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, puis Limoges, Lambert-Lucas, 1971-2009.



